

DEMANDE DE PLAN DE GESTION CYNEGETIQUE SANGLIER CAMPAGNE 2026-2027

Fédération Départementale
des Chasseurs de la Sarthe
N°4 Lieu-dit « Les Courtrus »
72210 VOIVRES LES LE MANS
 02.43.82.84.20

A RETOURNER IMPERATIVEMENT A LA FDC 72

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE POURRA ETRE INSTRUITE



IDENTIFICATION ET STATUT DU DEMANDEUR

Cocher **impérativement** : Propriétaire Mandataire Détenteur de droit de chasse

En cas de modification du demandeur, joindre les documents suivants :

- Nom du détenteur du droit de chasse lors de la saison précédente ;
- Le justificatif du droit de chasse par le propriétaire ;

Nom Prénom		Téléphone	
Adresse complète		Portable	
CP Commune		E-mail	

NOUVEAU DEMANDEUR

Fournir les documents suivants (selon les modèles ci-joints) :

- Extrait de la matrice cadastrale indiquant le nom du propriétaire ou de l'usufruitier,
- Cession du droit de chasse délivrée par le propriétaire,

- Un plan précis au 1/25 000^e (*Carte IGN*) de votre territoire de chasse (*Bois et plaine*)

Lieux-dits			
Commune (s)	Superficie en hectares		
	Bois	Plaine	Totale
TOTAL :			

PLAN DE GESTION CYNEGETIQUE SANGLIER

Campagne précédente	

Date : ____ / ____ / 20 ____ SIGNATURE :